

An aerial photograph of an archaeological site, likely a Roman villa. The image shows a complex of rectangular buildings with thick walls and courtyards. A prominent feature is a large circular mosaic floor in the upper right, depicting a central floral or tree-like motif surrounded by the name 'PORCIANUS'. A road with a decorative border runs along the bottom right. The top portion of the image is partially obscured by an orange banner containing the title.

The musealization of the Roman villas

STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD

6

Les restaurations du site de Montcaret (Dordogne, France) : Bilan d'un demi-siècle

Frédéric Berthault
Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine

RÉSUMÉ :

La *villa* gallo-romaine de Moncaret (Dordogne), découverte dès 1827, a fait l'objet de restaurations souvent assez poussées à partir des années 1920-1930. Un bilan critique de ces travaux réalisés dans l'esprit du temps est proposé ici.

MOTS CLÉS : *Villa*, époque romaine, Aquitaine, Dordogne, restaurations.

ABSTRACT:

The Roman Gaul *villa* of Moncaret (Dordogne), discovered in 1827, has frequently been the object of extensive restoration work since the years 1920-1930. A critical assessment of these works, carried out in the spirit of the times, is proposed here.

KEYWORDS: *Villa*, Roman era, Aquitaine, Dordogne, restorations.

La villa gallo-romaine de Montcaret est établie à proximité de la rivière Dordogne sur une voie antique qui menait de Bordeaux, capitale des *Bituriges Vivisques* située à une cinquantaine de kilomètres, à Périgueux, capitale des *Petrucores*, mais aussi de Bordeaux à Cahors, capitale des *Cadurques*. L'établissement est également placé au débouché d'un axe secondaire nord-sud. Ainsi, la proximité de l'intersection de ces deux axes a sans doute constitué un élément supplémentaire pour fixer ici la villa. La présence de deux sources importantes a probablement aussi beaucoup joué. Celles-ci pouvaient en effet subvenir aux besoins d'un groupe considérable et de ses activités, en alimentant directement l'établissement antique ; sa *pars urbana* comme sa *pars rustica*, située à environ 400 mètres à l'est.



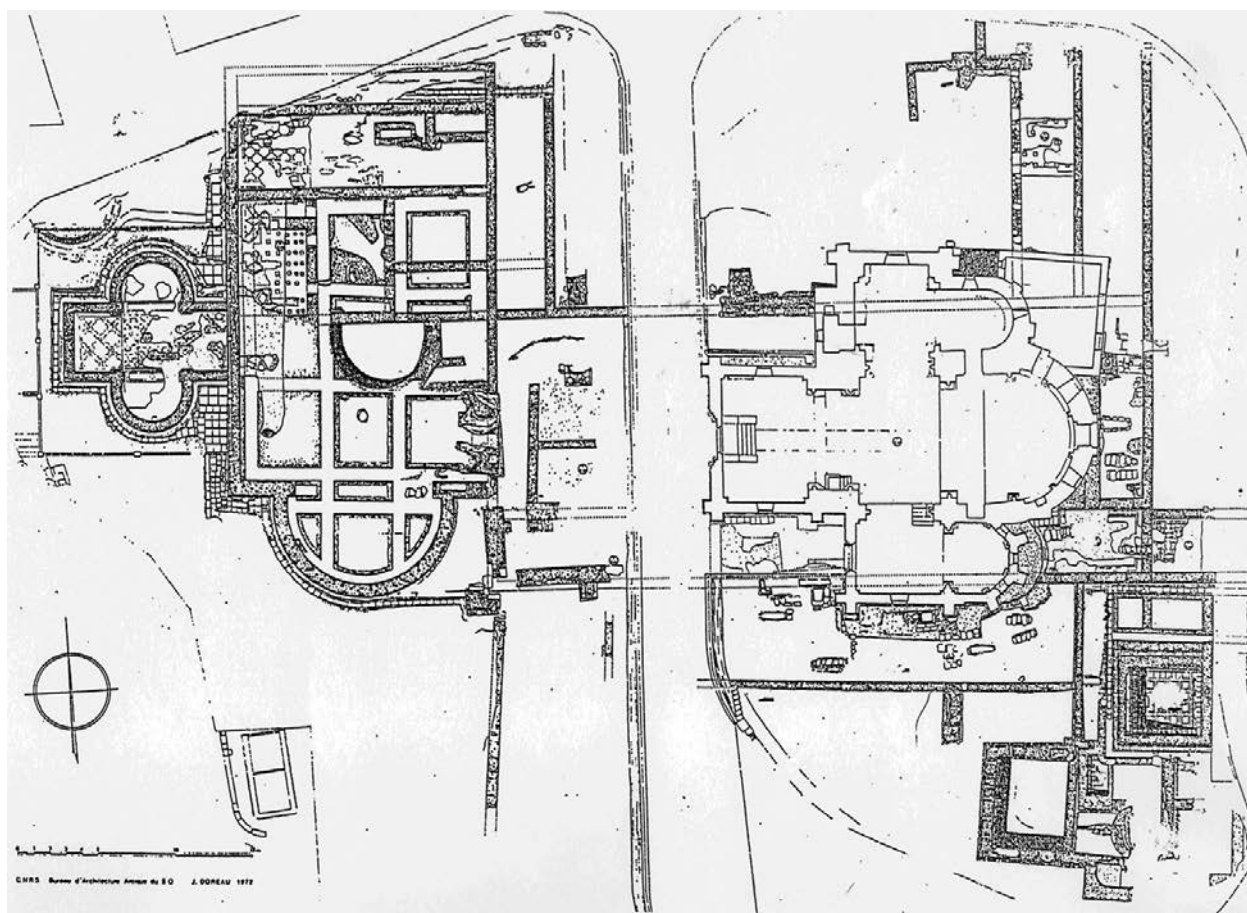
Figure 1. Vue aérienne du site de Montcaret (Cliché C.M.N.).

La *pars urbana* de la villa est installée sur un méplat situé entre le plateau et le cours de la rivière qui marquent le paysage local, et donc hors de la zone inondable. Elle est orientée plein sud et abritée des vents du nord. Cette villa antique s'est développée depuis le Haut-Empire jusqu'au V^e siècle et s'est perpétuée dans un domaine mérovingien, puis médiéval, rattaché à un prieuré.

L'église de ce prieuré, fondée sur l'ancienne *pars urbana*, a fait tomber dans l'oubli l'ancien site antique ; d'autant qu'un cimetière s'est développé autour de cet édifice religieux.

C'est en 1827, à l'occasion de la construction d'un lavoir, à proximité du cimetière, que l'on a retrouvé les vestiges d'une mosaïque. On ne tint toutefois pas compte de cette découverte et la mosaïque servit même de fond au lavoir, lequel fut construit sans plus de questions.

Lors du creusement des tombes, le fossoyeur remontait régulièrement des



tesselles de mosaïque ou des fragments de poterie ; si bien que certains, tel Pierre-Martial Tauziac, habitant de la commune sensibilisé à l'archéologie, soupçonnaient la présence d'un site archéologique sous cet espace cémétériel.

En 1921, le cimetière situé autour de l'église, au centre du bourg, est déclaré trop petit et le conseil municipal le fait déplacer.

Pierre-Martial Tauziac en profite pour demander la possibilité d'effectuer un sondage à l'emplacement laissé libre. Les résultats obtenus sont si probants qu'il obtint une autorisation de fouille pour l'année suivante ; autorisation qui a été reconduite jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, en 1939.

Dès 1926, les vestiges et les mosaïques mis au jour paraissent si importants aux yeux de l'autorité de tutelle (Direction des Beaux-Arts rattachée au Ministère de l'Instruction Publique) que le site est protégé par son classement au titre des Monuments Historiques.

La protection matérielle des vestiges, commencée vraisemblablement à la suite de ce classement, s'effectue, si l'on se fonde sur les photographies de l'époque, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de fouille, et l'on construit rapidement un bâtiment afin de soustraire les mosaïques les mieux préservées aux intempéries.

La quasi-simultanéité entre la mise au jour des structures et l'exécution de leurs protections matérielles présente un certain nombre d'avantages.

En premier lieu, la réfection rapide a permis de conserver les vestiges avant que le temps ne les ait trop endommagés.

En second lieu, elle a permis de faire en sorte que les restaurations effectuées le soient du vivant du fouilleur et de celui qui tenait le compte-

Figure 2. Plan des structures (relevé J. Doreau, CNRS).



Figure 3. Fouille du site et protection des mosaïques par un bâtiment de type hangar.

rendu des fouilles ; personnes qui sont décédées toutes les deux pendant la seconde guerre mondiale. Nous verrons, en effet, plus loin que si l'on peut reprocher aux restaurateurs d'avoir été trop avant dans la reconstitution des vestiges, au moins ont-ils effectué celle-ci à partir d'une réalité qu'ils avaient eu le loisir d'observer en détail.

Les campagnes de restauration des mosaïques, en revanche, ne paraissent pas avoir été effectuées au fur et à mesure des découvertes. Il semble que la première campagne n'ait été réalisée qu'en 1943 par la Maison Gaudin, de Paris, alors que la mosaïque de la piscine avait été mise au jour en 1931/1932 et qu'elle ne reçut lors de sa découverte que quelques consolidations. Il en est de même de la mosaïque de « l'*apodyterium* » découverte elle aussi en 1932. En ce qui concerne le *triclinium*, nous savons qu'une restauration de ses mosaïques, par l'entreprise SOCRA de Périgueux, s'est déroulée en 1965.

Enfin, la dernière campagne (2008) intéresse les mosaïques qui n'étaient pas, ou plus, protégées depuis la construction, en 1995, du nouvel espace muséal et qui, de ce fait, souffraient des intempéries. Les tapis les plus petits ont fait à cette occasion l'objet d'une restitution des parties manquantes ; certes à l'aide de tesselles de même couleur, mais au ton plus pâle, afin de rendre la vision du tapis dans sa totalité tout en distinguant les parties restituées. Ceux dont la surface était trop importante pour être traités de la sorte ont seulement bénéficié d'un complément formé par un panneau peint sur lequel la trame de base est, seule, représentée.

Nous tenterons de dresser un bilan des différentes opérations de restauration subies par le site, en mettant en balance leurs avantages et leurs inconvénients.

1. Les avantages de la restauration

Considération liminaire :

Dans les cas où les vestiges archéologiques sont détruits après la fouille, la reprise de l'étude du site plusieurs années après devient pratiquement impossible à partir des seules notes prises lors de l'opération et l'on est pratiquement condamné à s'en remettre entièrement aux conclusions

auxquelles étaient parvenus les fouilleurs. Il en est ainsi en archéologie préventive. À la suite de ce type d'opération, l'aménageur détruit généralement les vestiges pour réaliser son projet. Or, je ne connais pas un responsable d'opération qui, malgré ses fiches, ses relevés et ses photos, n'ait pas de repentirs et ne souhaiterait pas pouvoir retourner sur place vérifier tel ou tel détail qui lui fait défaut pour se déterminer sans ambiguïté.

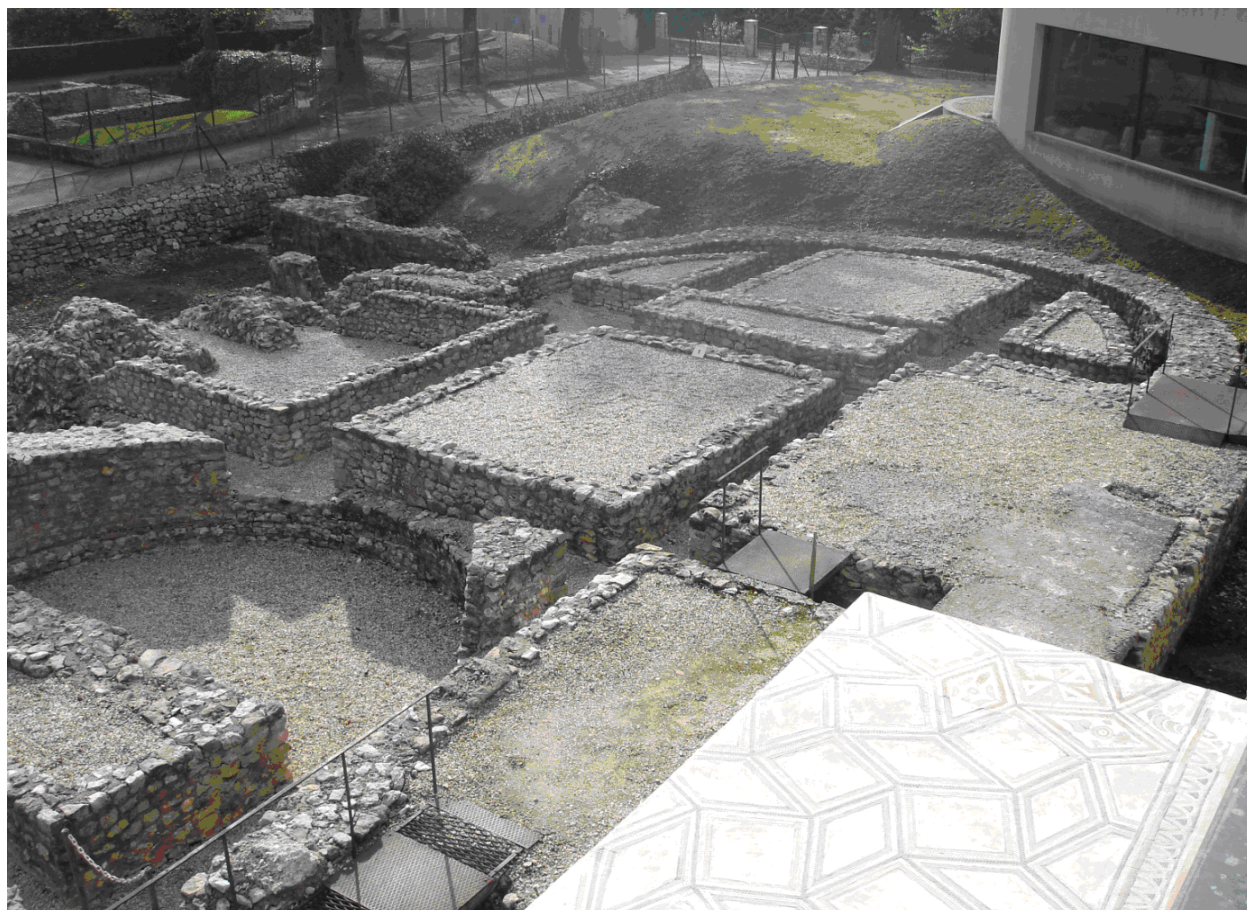
C'est donc l'avantage de la fouille programmée que de permettre au responsable du chantier de revenir sur le site ou d'orienter la suite de l'opération de telle manière qu'il puisse avoir une réponse à des questions soulevées par ces travaux eux-mêmes. Ce qu'il est impossible de réaliser dans une opération préventive quand tout vestige a disparu à jamais.

Dans ce cadre, il faut être bien persuadé que, si l'on veut conserver des vestiges sans les restaurer, il faut les ré-enfouir dans le sol, recouverts de sable ou de la terre qui les protégeait précédemment. Mais ils ne sont alors plus visibles. Par ailleurs se pose la question de l'avenir du terrain. S'il devient une réserve archéologique, il ne faut en aucun cas qu'il y ait atteinte aux vestiges de quelque manière que ce soit. Mais alors faut-il le laisser devenir une friche ? Faut-il l'engazonner et en faire un jardin ? Faut-il l'occuper et pour cela le recouvrir d'une dalle sur laquelle on pourra construire ? Dans ce dernier cas, on n'y aura pas accès en tant que de besoin, mais seulement quand il sera possible de détruire ce qui couvre la dalle de protection et de casser cette dernière.

En revanche, si l'on veut pouvoir présenter les vestiges in situ, les exposer au public tels qu'ils ont été mis au jour, il faut alors procéder préalablement à leur protection, c'est-à-dire à leur consolidation, voire à leur restauration si leur état l'exige et, dans le meilleur des cas, à leur couverture par une construction, même légère.

¹ On se reportera dans ce même volume à la communication de J.-L. Schenk-David sur les états comparés des *villae* de Montmaurin et de Valentine.

Figure 4. Vestiges des deux derniers états de la salle d'apparat avec restitution partielle de la mosaïque du dernier état.



Cette présentation offre l'avantage de rendre visible un état du passé, qui autorise, non seulement les étudiants, et ceux qui veulent faire de l'étude du passé leur métier, à acquérir un savoir pratique, mais aussi pour les non-spécialistes de développer leurs connaissances sur la période concernée. Cette connaissance, cette culture, débouche par ailleurs pour ces personnes sur une sensibilisation à la protection d'un patrimoine dont ils deviennent eux-mêmes les défenseurs.

Pour les spécialistes, le fait que les vestiges aient été conservés in situ leur permet de réévaluer, après quelques temps, l'explication qui en a été donnée par le fouilleur du site.

L'interprétation de ce dernier se fondait obligatoirement sur les savoirs de son temps et c'est en fonction de ceux-là qu'il exposait la nature des vestiges qu'il avait mis au jour. Or, avec le temps, les connaissances évoluent et l'on s'aperçoit que l'interprétation des vestiges qui avait été proposée, même si elle n'est pas totalement erronée, ne correspond plus à l'état des connaissances actuelles.

Lorsque les fouilles de Montcaret se sont déroulées, on n'imaginait pas qu'une salle, autre que celle d'un ensemble thermal, puisse être chauffée par le sol. Si bien que la salle d'apparat avec ses pilettes de *suspensura* avait été considérée comme la partie chaude de thermes. Comme par ailleurs on avait retrouvé la piscine froide des bains, les fouilleurs avaient interprété le site, dans sa globalité, comme un vaste ensemble thermal¹.

Par conséquent, des « couloirs » qui se coupent à angle droit sous la salle du dernier état avaient été considérés par les fouilleurs comme étant des canaux de chauffe.

Si le site avait été ré-enfoui il aurait été nécessaire de reprendre la fouille pour vérifier ces observations qui n'étaient pas sans poser de problèmes, car des structures de cette sorte n'ont jamais été mises au jour ailleurs. Ces vestiges sont aujourd'hui toujours visibles et l'on constate que ces « canaux » présentent des dimensions d'environ 1 m pour la hauteur et une moyenne de 80 cm pour la largeur, alors que les canaux de chauffe découverts habituellement possèdent des dimensions nettement plus réduites². Ainsi, à la seule vue de ces canaux, conservés en place, est-il possible de réfuter cette ancienne interprétation selon laquelle ils étaient partie prenante d'un chauffage par le sol de la grande salle.

En ce qui concerne les mosaïques trouvées sur le site, il aurait été possible de les déposer et de les exposer dans un musée en montrant sur un plan du site, non seulement les structures, mais aussi l'endroit où elles se trouvaient lors de leur découverte. Pour le public, il est toujours plus intéressant de contempler de tels vestiges dans leur environnement conservé. On s'imagine mieux – tout au moins approche-t-on mieux – ce que devait être la réalité antique lorsque l'on se trouve en présence de vestiges présentés sur place que lorsque ces derniers sont seulement indiqués sur un plan et exposés dans un musée.

À Montcaret, les mosaïques, à l'exception d'une seule, ont été conservées en place ; mais on notera, en toute logique, que celles qui sont protégées par un bâtiment, posent moins de problèmes de conservation que celles qui n'ont pas bénéficié des mêmes avantages.

Les premières sont dans un excellent état sanitaire, alors que les autres, non protégées par une couverture, se dégradent sous l'action des intempéries et surtout de l'eau qui par l'action du gel fait se dilater et se rétracter les mortiers, désolidarisant ainsi les tesselles les unes des autres. Pourtant, une protection, même légère (un simple toit), comme celle qui couvre la piscine froide, suffit en grande partie à garantir la mosaïque contre les rigueurs du temps.

¹ Formigé 1941, 194-195.

² J.-M. Degbomont cite les dimensions de 28x40 cm à Saalburg (Degbomont 1984, 122). Ch. Cambon donne les dimensions de 40/45 cm pour la largeur des canaux du Sud de la Gaule (Cambon 1986, 273). Les dimensions d'un canal de chauffe de la *domus* de l'Hôpital Saint-André à Bordeaux sont de 15 cm de large pour 38 cm de haut (Massan 1996, 14). Au château de Moulis (Gironde), un relevé des structures antiques retrouvées fait état de canaux de chauffe d'une largeur de 25 cm environ, sauf au débouché du *praefurnium* où le canal est de 50 cm, puis va se rétrécissant (Nacfer 1997).



Figure 5. Mosaïques du triclinium présentées dans le nouvel espace muséal.

Figure 6. Mosaïque du vestibule soumise aux intempéries.





Figure 7. Espace thermal et couverture de la piscine froide.

Mais est-il possible de protéger par un bâtiment toutes les mosaïques ? Ce qui est vrai pour un ensemble assez vaste, l'est-il pour des parties trop incomplètement conservées ? Si l'on veut tout protéger, on en vient à couvrir le site dans son entier. Faut-il utiliser les deux méthodes : protéger les ensembles vastes et déposer les pavements trop fragmentaires pour les remplacer par des reconstitutions, reposées à l'endroit où ceux-ci se trouvaient ?

À Montcaret, la construction d'un espace muséal plus vaste, en 1995, n'a pris en compte, comme le précédent, que la protection du *triclinium* et de ses mosaïques ; le reste de sa surface étant dévolue à la présentation des objets archéologiques. Ainsi a-t-il fallu reprendre la restauration au ciment des mosaïques qui n'étaient plus protégées en 2008 ; restauration effectuée sur un support fait de plaques d'aluminium alvéolaire posées sur un socle en béton. Cette restauration s'est montrée encore moins résistante que la précédente et, dès le premier hiver, des dégradations importantes sont apparues.

Il en est de même pour les murs dont la partie supérieure, sans couverture, est soumise à la même action de l'eau et du gel. À Montcaret, les murs antiques ont été rehaussés par les restaurateurs et ce sont leurs parties supérieures qui sont les victimes des intempéries, ce qui ne présente pas d'inconvénient majeur pour la conservation, sauf à refaire régulièrement ces parties endommagées, avant que les vestiges antiques sous-jacents ne soient atteints à leur tour.

La question de la couverture des vestiges se pose donc avec acuité à Montcaret, comme en bien des endroits. Si l'on couvre les vestiges, comment les couvrir ? Quelle architecture utiliser ? Une architecture qui se fonde au mieux dans le site, certes ; mais cette architecture doit-elle être contemporaine et se dégager le plus possible de l'architecture antique pour ne pas gêner la lecture mentale des visiteurs ou peut-elle tenter de restituer une certaine réalité antique pour mieux intégrer et mettre en valeur les vestiges conservés ?



2. Les inconvénients de la restauration

Pour conserver des vestiges mis au jour, il suffit de les fixer tels quels. Mais pour les présenter, il faut qu'ils soient compréhensibles pour qui leur est confronté et n'a pas mené la fouille. À moins d'avoir retrouvé des vestiges parfaitement bien conservés, le restaurateur devra restituer une réalité qui sera dès lors une interprétation, laquelle n'est que la « vérité » du moment, résultat du savoir de l'époque.

On prend conscience aujourd'hui de ce problème ; mais les acteurs de l'archéologie étaient moins imprégnés de ce principe il y a 70 ans et l'inconvénient majeur de la restauration réalisée à Montcaret découle de la volonté dont a fait preuve le restaurateur de rendre la « réalité » la plus « parlante » possible aux yeux de ceux auxquels celle-ci devait être présentée.

Cette situation conduit, non plus à une simple restauration des vestiges, ni même à une restitution, mais à une véritable reconstitution, pour parvenir à ce que l'on considérerait avoir été la réalité.

Pendant l'entre-deux-guerres, la conservation consistait à restituer un établissement antique et à le présenter au mieux au public, sans plus d'explication que celle de sa fonction supposée. En l'occurrence, à Montcaret, il s'agissait pour les fouilleurs de présenter des thermes. On en montrait donc les bains chauds, la piscine froide et la « palestine », sans plus d'explication.

La question des circulations, par exemple, ne se posait pas. On ne cherchait pas à savoir comment l'on passait d'un endroit à un autre, comment on pénétrait dans tel ou tel espace. Ainsi, une lacune retrouvée dans un mur

Figure 8. Nouvel espace muséal.

était-elle comprise comme une destruction survenue au cours du temps et non comme un possible passage entre deux secteurs. Dès lors, dans la perspective de présenter une « belle ruine », cette lacune a été rebouchée et, partant, masquée pour l'avenir. Du reste, la première recherche à laquelle nous nous sommes attachés, à l'occasion de la reprise de l'étude du monument, a été de rechercher les passages et les seuils oblitérés, de façon à comprendre le fonctionnement de ce vaste ensemble.



Figure 9.
Restaurations/
restitutions en cours.
(les différences de teinte
différencient encore
les murs antiques des
autres).



Figure 10. Mur
contemporain
reconstruit sur un seuil
antique.

À Montcaret, un autre problème s'est posé à nous : dans le but de présenter une « belle ruine », les responsables du site ont mis en œuvre des reconstitutions dont la nature était fonction de l'importance des vestiges conservés. Lorsque les restes des constructions étaient assez considérables, on a constaté que leur restitution était minimale et qu'elle se bornait à compléter les manques. Dans le cas où les vestiges étaient plus ténus, la restitution était de facto plus radicale et, ainsi, devenait donc de plus en plus sujette à caution. Sans compter que des reconstructions effectuées à partir des seules fondations ou des assises de réglage ont pu, par ailleurs, générer des structures différentes de celles que ces fondations soutenaient.

Nous avons rencontré sur ce site un autre inconvénient, dans le droit fil de ce que nous venons d'exposer, mais causé cette fois-ci par l'intérêt exclusif que portaient les fouilleurs aux niveaux antiques.

C'est ainsi qu'ayant mis au jour un fragment de mur de l'église du XII^e siècle, les fouilleurs l'ont détruit, pour atteindre le niveau antique sous-jacent, en l'occurrence un couloir mosaïqué. Par souci d'intégrité scientifique, ils ont ensuite rebâti partiellement ce mur directement sur une partie de la mosaïque pour témoigner de son existence.



Dès lors, comment le chercheur d'aujourd'hui peut-il interpréter ce qu'il a sous les yeux, c'est-à-dire une belle construction en pierre de type médiéval reposant, sans fondation, sur un pavement antique ? Notre première interprétation était de considérer ce mur comme un faux, qui tentait de restituer une partie du mur gouttereau de l'église romane détruit lors des guerres de Religion. Après avoir relevé à d'autres endroits du site

Figure 11. "Mur médiéval" rebâti sans fondation sur un fragment de mosaïque antique.

des situations similaires, nous avons fini par comprendre que le fouilleur avait poursuivi sa recherche en profondeur, démontant les vestiges du véritable mur gouttereau médiéval dont la fondation reposait à l'origine sur la mosaïque. Le niveau de fouille étant ramené au sol antique, il n'était pas possible, dans l'esprit des restaurateurs, de reconstruire un mur fondé ; et ils n'ont pu que reconstituer une élévation reposant telle quelle sur le pavement antique. C'était tenter de donner l'image de ce qui avait été retrouvé en fouille, à partir d'une reconstruction fautive qui ne pouvait, par conséquent, pas être prise en compte, tout au moins dans une première approche, à l'occasion d'une reprise de l'étude.



Figure 12. Partie du balnéaire reconstruit sur les restes de fondation.

Un autre inconvénient de la restauration est dû à la patine du temps. Immédiatement après les restaurations, on pouvait distinguer, par la couleur des pierres, une différence entre la partie originale des structures et la partie reconstruite (encore qu'en recherchant la « belle ruine » il est possible que les restaurateurs aient voulu atténuer le plus possible ces différences). Mais avec le temps, il n'est aujourd'hui pratiquement plus possible de distinguer les vestiges originaux des reconstructions ; ce qui complique davantage encore la lecture des restitutions et des reconstructions opérées à l'occasion des restaurations.

Le même problème se pose avec la restauration des mosaïques et les tesselles refaites pour compléter les lacunes des motifs. Il est en effet très difficile de distinguer les tesselles d'origine des tesselles ajoutées pour compléter les dessins. En y prêtant attention, un spécialiste peut cependant les différencier sur la base des couleurs et matériaux utilisés.

Enfin, un dernier inconvénient, et non des moindres, est apporté par la

crystallisation et la présentation de tous les murs sans distinction entre les états différents dans le temps. La présentation est exhaustive et, par conséquent, s'y côtoient des structures qui n'entretiennent que peu de rapports entre elles, certaines ayant depuis longtemps disparu lorsque les autres ont vu le jour. Le visiteur se trouve en présence d'un foisonnement de structures qui constitue un fouillis inextricable et incompréhensible de prime abord, que l'on soit spécialiste ou un simple visiteur. Et l'on se demande alors s'il ne conviendrait pas plutôt de cristalliser un des derniers états (le mieux conservé ou le plus significatif) et de ré-enfouir les autres dont l'altimétrie est généralement plus faible.



Sur un chantier archéologique, le fouilleur est le seul à pouvoir proposer et des datations relatives entre les structures et proposer des états qui regroupant un certain nombre de celles-ci, car c'est lui qui les a mises au jour et qui a pu constater dans quel ordre elles apparaissaient et comment elles s'organisaient entre elles. S'il les restitue et les expose toutes, sauf à avoir réalisé un rapport très circonstancié, il est le seul à pouvoir les présenter. À Montcaret, les décès prématurés de P.-M. Tauziac et de P.-A. Conil dès la fin des fouilles n'ont pas permis de présenter les structures les unes par rapport aux autres comme doit le faire un rapport ; et le seul article de Formigé, qui décrit les ensembles et livre une synthèse du dernier état de la *pars urbana*, ne suffit pas pour nous renseigner sur l'organisation des structures qu'il nous est donné de voir pêle-mêle sur le site.

Figure 13. Présentation simultanée des différents états de la salle d'apparat.

Conclusion

Sur le site de Montcaret, 70 ans après les premières restaurations effectuées parallèlement aux fouilles, le bilan se présente de la manière suivante.

D'abord, la protection des vestiges a rapidement été réalisée. Ainsi n'ont-ils pas été détruits ou ré-enfouis. Cette conservation in situ a, de plus, permis avec le temps de reprendre plus facilement l'étude du site dont l'interprétation qui en avait été faite initialement était devenue obsolète.

Ensuite, les restaurations réalisées sont entachées de deux fautes commises par les restaurateurs. La première est la restitution, voire la reconstruction dans certains cas, des parties manquantes que l'on a rebâties pour obtenir une « belle ruine », masquant parfois une réalité antique que les fouilleurs n'avaient pas vue, ou ne pouvaient pas voir eu égard aux connaissances du moment. Dans le même ordre d'idées, certaines restitutions se révèlent aujourd'hui fausses, elles aussi.

Enfin, le fait d'avoir privilégié la présentation de la totalité des structures retrouvées, au lieu d'avoir procédé à la cristallisation d'un seul état de cet habitat, a induit une mauvaise lisibilité de ce site qui avait pourtant l'avantage, sur nombre d'autres, d'avoir particulièrement bien conservé son dernier état, grandiose et magnifiquement décoré.

Bibliographie

- CAMBON, Ch. 1986, Les thermes romains dans le Sud de la Gaule, *Mélanges offerts à Monsieur Michel Labrousse*, Pallas hors série, Toulouse, 259-281.
- DEGBOMONT, J.-M. 1984, *Hypocaustes*, 2^e édition, Liège.
- FORMIGÉ, J. 1941, Fouilles de Montcaret de 1921 à 1938, *102ème Congrès archéologique de France (Bordeaux-Bayonne 1939)*, Paris, 182-195.
- MASSAN, P. 1996, *Bordeaux (Gironde). L'Hôpital Saint-André*, DFS de sauvetage urgent, Bordeaux.
- NACFER, M.-N. 1997, *Bilan des opérations archéologiques liées aux travaux de la Conservation régionale de Monuments historiques de février 96 à mars 97*, Bordeaux.